

Dynamiques Etats-marchés-communautés et Objectifs du Développement Durable: Evolution dans un contexte pandémique. Application aux écosystèmes agro-alimentaires

Académie d'Agriculture de France

Mercredi 12 janvier 2022

2° partie – «Effets de la pandémie sur la relation EMC-ODD-SAAM : application aux systèmes agroalimentaires méditerranéens

Deux remarques sur la réalisation des ODD et un enseignement sur dynamique Entreprises-Etats-Communautés dans le contexte pandémique

Omar Bessaoud (CIHEAM-IAM Montpellier)

Deux remarques majeures sur la réalisation des ODD

La première remarque a trait à la réalisation des Objectifs du millénaire et aux ODD dans les pays de la zone euro-Med.

Selon dernier *Rapport sur l'environnement et le développement* (RED 2020) produit par les experts du Plan bleu, la majorité des ODD ne seront pas atteints à l'horizon 2030.

C'est essentiellement la répartition inégalitaire des richesses qui continue à entretenir la pauvreté, la malnutrition, l'insécurité alimentaire, le déficit d'infrastructures dans le domaine de la santé et de l'éducation, notamment au sein des territoires ruraux.

Deux remarques majeures et un enseignement

La dégradation des ressources naturelles (sols, eau, biodiversité) constitue avec les changements climatiques une menace permanente dans la région.

Cette dégradation des ressources naturelles serait à la limite de la réversibilité et de la capacité de résilience de certains écosystèmes dans un certain nombre de pays du sud de la Méditerranée.

Des politiques publiques imparfaites et/ou inadaptées

En dépit des réformes préconisées dans le cadre du *green deal* européen, **les politiques publiques agricoles et rurales mises en œuvre aujourd'hui continuent à nourrir des modèles de consommation et de production non durables.**

Les modèles de croissance économique promus dans les PSEM peinent aussi à réduire le chômage (des plus jeunes en particulier) ou/et à améliorer le cadre de vie des populations.

Des entreprises et des organisations de la société civile peu mobilisées et/ou impliquées dans la gestion des problèmes globaux

Les entreprises et les organisations de la société civile accusent un réel déficit pour traduire dans la réalité les plans d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, et mobiliser efficacement autour des mesures de transition énergétique et écologique.

Deuxième remarque relative aux modifications dans la dynamique Entreprises-Etats-Communautés dans le contexte pandémique

Ce sont dans les situations de crise que l'on observe à l'émergence forte des communautés villageoises, d'institutions coutumières ou religieuses, d'organisations de la société civile (associations, syndicats, groupements de producteurs ou de consommateurs...).

Les situations de crise contribuent à la modification de la dynamique Entreprises-Etats-Communautés

Les situations de crise économique ou financière (crise de la dette 2008-2010 en Grèce, pays du Maghreb, crise libanaise de 2020), d'accidents climatiques (inondations, incendies de forêts en Algérie en 2021...), ou naturels (tremblements de terre en Turquie ou en Algérie, glissements de terrains...), de crise politique (« printemps arabes », manifestations au Liban en 2019) et sanitaire (Covid 19), contribuent à une réactivation des structures communautaires ancrées dans des territoires les plus profonds, à une prise de conscience citoyenne d'une auto-organisation des populations, à des initiatives promues par les communautés locales, et à des attitudes sociétales de la part d'entreprises locales ou nationales .

Les communautés et les organisations de la société civile ont suppléé aux défaillances des Etats et à celles des marchés.

Nombreux témoignages évoqués dans les rapports du CIHEAM (rapport CIHEAM 2020 sur les impacts de la COVID-19 sur l'agriculture en Méditerranée ou de son réseau Med-Amin sur les approvisionnements en céréales) et portant sur l'émergence dans le champ social et économique des communautés.

Un témoignage sur les derniers incendies de forêts en Algérie

Les grands incendies qui ont affecté l'Algérie en août dernier ont été l'occasion d'une remarquable mobilisation de la société à travers ses associations, ses institutions coutumières ou ses groupements politiques : des actions collectives de solidarité ont été déployées pour compenser le déficit de moyens mobilisés par l'Etat.

Des entreprises publiques et privées ont déployé des aides aux populations. Un rôle important des centrales laitières privées (Soummam et Djurdjura) qui ont approvisionné en aliments du bétail et/ou en cheptel bovin laitier les éleveurs locaux affectés par les incendies, contribuant ainsi à la restauration du capital productif du secteur laitier et à la défense de l'emploi et des revenus.

Un témoignage sur le Liban en crise

La crise économique et financière de l'Etat libanais en 2021 a donné lieu au redéploiement massif des communautés religieuses et d'organisations de la société civile afin d'amortir les effets sur les populations et pallier aux défaillances de l'Etat ou des marchés : transferts de ressources de libanais vivant à l'étranger au profit de leurs familles, solidarités bénéficiant aux plus démunis dans les villes (de Tripoli, à Beyrouth ou Saïda), soutien médical, aides aux personnes âgées sans pensions. Les libanais ont développé de nouvelles stratégies et ont fait preuve de créativité: retour à l'activité agricole pour s'approvisionner en produits agricoles, occupation dans des emplois de services délaissés dans le passé...

Un enseignement : rééquilibrer les rapports communautés-Etat-entreprises

Si les moments de crise révèlent *l'exigence de nouveaux rééquilibres dans les rapports communautés-Etat, Etat-marché et à des interventions responsables des entreprises*, il s'agit bien d'examiner alors les questions suivantes: comment pérenniser ces rapports et renforcer une alliance active entre les gouvernements et les communautés? Comment promouvoir des entreprises responsables et réguler des rapports marchands favorisant la restauration de nouveaux rapports Nature-Société si cruciaux pour l'avenir de la Méditerranée ?

Tenir les 3 piliers ensemble, penser à les consolider, à reconnaître la légitimité des formes communautaires encore vivantes dans le champ qui structure les sociétés du sud de la méditerranée.



Merci pour votre attention